

Abonnements	mois	3 mois	6 mois	1 an	N°	5	Publicité
Nord et Départements limitrophes	4 fr.	50	9 fr.	18 fr.	Les Annonces et Réclames son	reçues directement aux Bureaux du journal	Jeu
Autres Départements	5 fr.	50	11 fr.	22 fr.	et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger		di 6

OPINIONS

LE PROJET MILLERAND

Vers la Conciliation

Des grèves aussi longues, aussi grosses de périls que celles de Méru et de Mazamet donnent à regretter que l'arbitrage obligatoire ne soit pas encore entré dans notre législation.

La plupart du temps, les conflits n'éclatent entre patrons et ouvriers que dans des conditions économiques particulières, et pour des litiges qu'avec un peu de bonne volonté de part et d'autre il serait facile de résoudre. Mais faute d'un instrument d'arbitrage, bien vite les choses s'aggravent, les amouros propres s'irritent, les prétentions s'exagèrent et la grève, qui devait être un moyen extrême mais légal, tourne à l'émeute condamnable, tandis que les partisans du grand châtiment s'ingénient, dans des milieux surchauffés et aigris, à souffler la haine et l'éveil des appétits.

Hier & Aujourd'hui

INQUIÉTITUDES

Nous assistons en ce moment à un spectacle singulier : toute la presse réactionnaire s'étend avec une complaisance évidente sur les manifestations des plus révolutionnaires des orateurs de meetings de fonctionnaires ; elle souligne avec le plus grand soin les propositions de bon sens. Les colonnes des organes conservateurs débordent, sous des titres sensationnels, de comptes rendus, de motions, d'ordres du jour insurrectionnels, avec une discrète sympathie, et à l'unisson, un concert d'implications et d'injures contre les mêmes ministres, les mêmes parlementaires, le plus ardemment attaqués dans les réunions publiques.

Cette attitude nouvelle de feuilles qui, il y a peu de temps, s'évertuaient à médiocrité des fonctionnaires syndiqués, à dénaturer leurs paroles et leurs actes, n'est-elle pas troublante et n'indique-t-elle pas à penser que les habitants d'aujourd'hui ont des inquiétudes, qu'ils ont peur, qu'ils ont peur de ce qui se passe ?

Les ateliers du Chemin de fer d'Hellemmes

Personne ne me veut. Comment voulez-vous qu'on me vante pour vous, dit avec un soupir le vieux magistrat. L'essai est encore là. Vous n'êtes pas franc, en attendant.

— Que ça ? dit Arsène avec mépris. Dites, vous ne voudriez tout de même pas rater avec votre fils aîné ?

LA SORTIE DES OUVRIERS



Ces mots tombèrent comme un coup de masse sur M. le Premier, dont le crâne paillard fut très ébranlé. Ses tempes battirent furieusement, ses lèvres devinrent livides, un tremblement qu'il dissimula par un hochement de tête.

Mais Arsène avait repris son assurance. Il s'assit, roula sa casquette silencieusement dans ses mains. Maillé, le dos rond, les membres gras, les cheveux grisissants et courts, glabre et pile, il donnait l'impression matérielle d'un de ces êtres redoutés et redoutés, qu'on n'aime pas à rencontrer le soir.

Le voyage des souverains russes

Saint-Petersbourg, 5 mai. — Le tsar s'embarquera vers la fin du mois pour Copenhague et Stockholm. Il rentrera en Russie pour assister au deuxième centenaire de la bataille de Poltava, qui sera célébré le 29 juin.

ECHOS

LA MUSIQUE ET LES CHEVEUX

D'après un journal de médecine un professeur de l'université de Stuttgart aurait démontré que la musique est le meilleur moyen de faire pousser les cheveux.

STATISTIQUE MUSULMANS

Les journaux turcs ont dressé dernièrement une statistique approximative de la population musulmane dans le monde entier.

LE CHAPITRE DES CHAPEAUX

Un projet de loi visant les chapeaux féminins vient d'être déposé au Sénat américain.

— Vous direz que c'est M. Arsène ?
— Et comme dans le pénombre de l'antichambre le valet hésitait, bredouillant une banale chappatoiserie, l'homme ajouta :

— Oui, Arsène, Arsène Mouton ! Il saura ce que cela veut dire.

Le valet de chambre, défilant, regarda l'homme en dessous, prêt à l'éconduire :

— M. le Premier président ne reçoit que le lundi, lui dit-il, ou au Palais avant de monter à l'audience.

CHRONIQUE

ARSENÈ

— Vous direz que c'est M. Arsène ?
— Et comme dans le pénombre de l'antichambre le valet hésitait, bredouillant une banale chappatoiserie, l'homme ajouta :

— Oui, Arsène, Arsène Mouton ! Il saura ce que cela veut dire.

Le valet de chambre, défilant, regarda l'homme en dessous, prêt à l'éconduire :

— M. le Premier président ne reçoit que le lundi, lui dit-il, ou au Palais avant de monter à l'audience.

— Il ne recevra s'il sait que c'est moi.

— Monsieur est sorti et ne rentrera pas pour déjeuner.

— Je sais qu'il est ici, interrompit hargneusement Arsène. J'ai poireauté tout le matin sur le trottoir. Je l'aurais vu sortir s'il n'était pas chez lui. Je le connais peut-être !

Mais la porte du cabinet de travail du magistrat s'ouvrit sur l'antichambre :

Faites entrer, dit-il au valet ; et Arsène fut cérémonieusement introduit.

— C'est encore moi qui reviens, dit Arsène, ça fait plus de trois ans.

Il y eut un silence, pendant lequel le Premier président, assis, douillettement enveloppé dans sa robe de chambre, et Arsène debout, gêné par le moelleux des tapis et le tieu de la pièce, évitèrent de se regarder.

L'homme reprit :

— Je ne trouve pas d'ouvrage, alors je reviens.

— Vous n'en cherchez pas, mon ami.

— Je ne puis pas grand-chose, déclara le magistrat, qui s'était ressaisi. Je suis moins riche que vous le croyez.

— On fait ce qu'on peut, ricana Arsène. Donner moi, vous attendez, à votre âge, dit en soupirant le Premier Président ; et il ouvrit, en même temps, un tiroir de sa secrétaire pour en sortir cent francs.

Le cas de M. Le Guenic

A-t-il bien rempli son mandat de délégué à la C. G. T. ?

Ces déclarations sont approuvées sans débat et le Congrès abandonne son ordre du jour pour l'adoption du rapport du conseil d'administration.

Un premier reproche est formulé par M. Bidament, de l'Ouest, est s'étonne de ce que la C. G. T. n'ait pas été invitée à se faire représenter.

Dans les P. T. T.

Nouvelles mesures disciplinaires

DEUX POSTIERS SUSPENDUS

Paris, 5 mai. — De nouvelles mesures disciplinaires ont été prises ce matin par M. Simyan, sur la proposition de leurs chefs directs, contre deux agents de l'administration des postes.

Un coup de théâtre

Dans sa dernière édition l'« Intransigeant » publie la note suivante :

« Nous croyons à un coup de théâtre pour demain jeudi.

« C'est jeudi, en effet, à neuf heures et demie du matin, que doit se présenter placés Beauvau une délégation du conseil de l'« Intransigeant » pour rappeler à M. Clémentau la promesse faite par lui de débaucher M. Simyan.

« La délégation sera-t-elle reçue ? Ou bien non sera-t-elle pas ? Et, dans ce dernier cas, quels sont les incidents immédiats qui pourront survenir ?

« Attendons-nous, pour demain, à un coup de théâtre !

LE MOUVEMENT SYNDICALISTE

Le Congrès des Cheminots

La question de la presse. - Le cas de Le Guenic ex-délégué du Syndicat National à la C. G. T. - Les deux tendances aux prises. - L'accroissement de l'effectif syndical est dû à notre méthode réformatrice à dit Guérard.

Le Conflit Postal

Les poursuites continuent. - Deux nouveaux postiers suspendus. Un coup de théâtre est annoncé pour aujourd'hui.

(De notre envoyé spécial)

Paris, 5 mai. — Le congrès du Syndicat national des cheminots de fer était hier au grand complet à l'ouverture de la séance du matin. Les délégués de l'Est avaient repris la place qu'ils avaient, un moment désertée la veille, à la suite de l'exclusion de la presse, et, la nuit portant conseil, c'est dans le plus grand calme que le rapporteur de la commission nommée pour liquider le différend donna lecture de son travail.

La question de la Presse

« Il déclare que par application de l'article 19 du règlement des congrès dans le vote par appel nominal des groupes, chaque groupe a droit à autant de voix qu'il compte de fois 50 membres payants ».

Le dépouillement, comme nous l'avons annoncé, donne donc les résultats suivants : Pour l'exclusion, 528 ; contre l'exclusion, 559 ; abstentions, 31.

Ces résultats, comparés à ceux précédemment constatés pour le vote par groupe, sans condition d'importance de ces groupes, déplaçant la majorité accusée hier, en vue de régulariser pour l'avenir les votes qui pourraient être proposés dans ces mêmes conditions, votre commission a émis le vœu qu'une adjonction soit faite au règlement et que lorsque les délégués au congrès seraient appelés à se prononcer sur une question pour laquelle ils n'ont pas reçu mandat de leur groupe, les votes soient enregistrés par tête, chacun des députés ayant par appel nominal, invité à émettre son vote.

Le nombre des votants pour et contre comparé ferait ressortir la majorité.

En présence des différences ressortant de telle ou telle interprétation à donner au vote émis hier par appel nominal des groupes, votre commission vous propose, dans un but de conciliation :

1. De boycotter tous les journaux mis à l'index par la 21e section de la Fédération du Livre et dont la liste est fournie par la dite section ;
2. D'accepter les reporters de tous les journaux, les invitant à faire un compte-rendu exact des travaux du congrès ;
3. Et de continuer à protester contre l'administration des journaux qui ne paient pas le tarif syndical.

Guérard à la tribune

La tactique révolutionnaire est nuisible au recrutement syndical.

GUERARD revient à sa charge. Il montre que dans d'autres occasions, M. Le Guenic a fait à son mandat, point de vue militant à son tour, que dans les premières années de son mandat, ayant fait lui-même de la propagande révolutionnaire, il avait dû constater qu'elle était un obstacle au recrutement syndical, que par contre les adhérents venaient en grand nombre depuis que le Syndicat national avait adopté une tactique plus modérée de nature à n'effrayer personne.

De nombreux orateurs parlent encore pour ou contre. Nous citerons au hasard MM. Desbats, Leclère, Comte, Hautin, Barthelot, Robine, Coste, Grandvallet, qui estiment que la politique doit rester en dehors des syndicats.

Le cas de M. Le Guenic

A-t-il bien rempli son mandat de délégué à la C. G. T. ?

Ces déclarations sont approuvées sans débat et le Congrès abandonne son ordre du jour pour l'adoption du rapport du conseil d'administration.

Dans les P. T. T.

Nouvelles mesures disciplinaires

DEUX POSTIERS SUSPENDUS

Paris, 5 mai. — De nouvelles mesures disciplinaires ont été prises ce matin par M. Simyan, sur la proposition de leurs chefs directs, contre deux agents de l'administration des postes.

Un coup de théâtre

Dans sa dernière édition l'« Intransigeant » publie la note suivante :

« Nous croyons à un coup de théâtre pour demain jeudi.

« C'est jeudi, en effet, à neuf heures et demie du matin, que doit se présenter placés Beauvau une délégation du conseil de l'« Intransigeant » pour rappeler à M. Clémentau la promesse faite par lui de débaucher M. Simyan.

« La délégation sera-t-elle reçue ? Ou bien non sera-t-elle pas ? Et, dans ce dernier cas, quels sont les incidents immédiats qui pourront survenir ?